

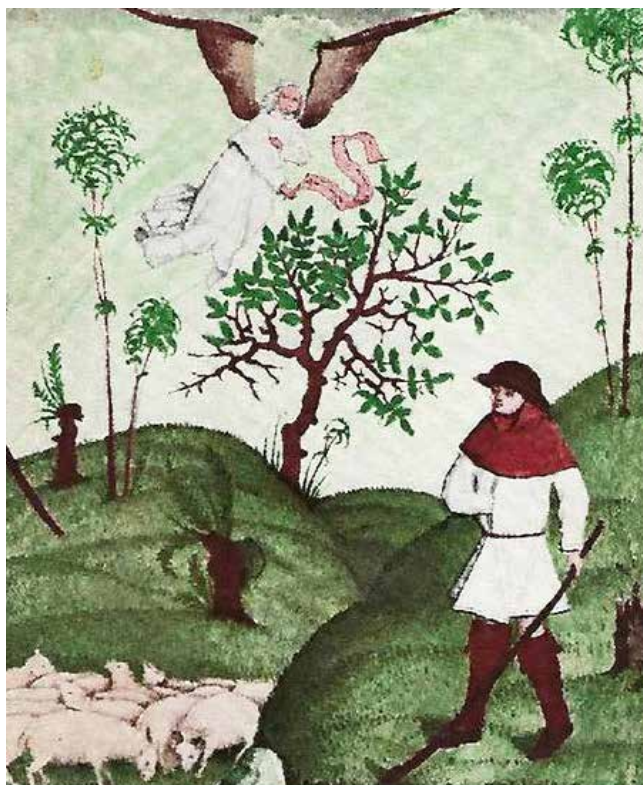
A CONSERVER

Les Ribeaupierre

Rois de la Confrérie des Bergers de Haute Alsace

À Ribeauvillé tout le monde sait que les sires de Ribeaupierre ont été nommés protecteurs de la Confrérie des Ménétriers d'Alsace dès le 14^{ème} siècle. La fête du Pffifferdaj perpétue la tradition de cette corporation de musiciens qui dépendait juridiquement des seigneurs de Ribeaupierre.

Mais peu de gens savent qu'ils étaient également les tuteurs des bergers d'Alsace. Nous allons vous conter cette histoire totalement méconnue, même des historiens.



Un berger, vers 1500 - Bartholomäus ZEITBLOM, peintre de l'Ecole d'Ulm

Le berger est l'un des plus vieux métiers du monde. Les premiers pâtres sont apparus voilà 10 000 ans en Asie mineure. Le mot même de berger vient du latin *berbex* qui signifie brebis. Depuis la plus haute antiquité les moutons étaient élevés pour leur viande, leur laine, leur lait et leur peau.

À l'instar des ménétriers, les bergers, les *Schäfer*, étaient considérés comme *unehrlich*, c'est-à-dire de basse caste sociale. Mais grâce à la protection des Ribeaupierre ils obtiennent un statut social assimilé à celui des artisans. Les bergers n'étaient pas regroupés au sein d'une corporation, mais au sein d'une Confrérie relevant d'une autorité de tutelle. Cette confrérie, la *Schäferbruderschaft*, avait pour but de défendre les intérêts professionnels communs.



« Un berger d'Alsace » - Estampe signée Théophile SCHULER (1821-1878) - Strasbourg/Cabinet des Estampes

En Alsace, il existait deux entités territoriales distinctes :

- La confrérie des bergers du Rhin supérieur, la *Schäferbruderschaft am Oberrhein*, dite aussi Confrérie Saint Michel, divisée en circonscriptions, qui comprenait le Ried, la Hardt, le Sundgau, les vallées Vosgiennes et le Brisgau, soit des pays entre Vosges à l'ouest et Forêt Noire à l'est, Jura au sud et Landgraben au nord. Le siège a d'abord été implanté à Heiteren puis transféré à Hirtzfelden au 16^{ème} siècle.
- La confrérie des bergers de Basse Alsace dont le siège était Pfaffenhoffen. La Confrérie des bergers du Rhin supérieur était placée depuis des temps immémoriaux sous la protection des seigneurs de Ribeaupierre, tandis que celle de la Basse Alsace dépendait des comtes de Hanau-Lichtenberg.

La Confrérie était de fait dirigée par quatre membres d'un comité, les *Brudermeister*, chacun représentant une circonscription. Ces *Brudermeister* étaient élus pour un an. Ils remplissaient le rôle de juge pour régler les différends entre bergers et les démêlés entre propriétaires et pâtres.

Puis viennent les maîtres-bergers, qui doivent faire preuve d'une formation et d'une capacité à soigner les animaux malades. Ils cumulent les fonctions de bergers et de vétérinaires. Mais ils devaient également connaître les diverses variétés fourragères de façon à assurer aux troupeaux une bonne alimentation.

Au bas de l'échelle on trouve les compagnons-bergers (*Schäferknechte*) et les apprentis-bergers (*Schäferjunger*). Tout en bas de l'échelle se trouve les équarisseurs, les *Wasenmeister*, qui participaient également à la tonte des animaux.

La Confrérie était placée sous le double patronage de St Barthélémy, patron des éleveurs et des bouchers, et de St Michel. L'église de Hirtzfelden possédait un magnifique autel dédié à St Michel. La confrérie s'occupait à la fois de l'élevage des moutons, de la vente de la laine et de la viande, voire du cuir.

Chaque année les membres de la confrérie devaient se réunir, le jour de la Saint Barthélémy, à Hirtzfelden. Cette commune était au cœur de la région où se trouvait la majorité des grandes bergeries.

Le 24 août, la journée débutait par un rassemblement à l'hôtel « zum rothen Rösslein » où les bergers émargeaient et payaient une cotisation de 5 schillings au trésorier de la Confrérie. Puis ils se rendaient à l'église pour suivre un office religieux. L'après-midi les bergers sont réunis pour écouter le rappel des statuts et les règlements de la corporation. Le seigneur de Ribeaupierre ou son représentant présidait cette journée à la fois studieuse et festive.

Lors de la réunion il est procédé à l'accueil des nouveaux membres ; ces derniers devront payer leur cotisation et un pot-de-vin aux *Brudermeister*. L'organisation de cette journée est calquée sur le rendez-vous des ménétriers à Ribeauvillé au début du mois de septembre, sauf que le rassemblement ne dure qu'une journée.

Un tribunal siégeait pour régler les différends entre confrères, ainsi que les contestations entre les propriétaires et les bergers, voire entre

les propriétaires entre eux. (Problèmes de lieux et d'entretien de pâturages, de débauchage de personnel, de divagation des troupeaux ...)

C'était également l'occasion, et l'obligation pour les bergers de présenter aux propriétaires leurs comptes au sujet des moutons et agneaux vivants, ainsi que le nombre d'animaux morts.

Les responsables déterminent également la condition des tontes des moutons et celle de la vente de la laine. La réunion annuelle était encore l'occasion de tractations entre les éleveurs et les bouchers pour la vente du bétail.

La soirée se terminait par un repas collectif suivi de diverses festivités. Le repas collectif est financé par la caisse commune et la confrérie paie le salaire des musiciens.

La présence à cette assemblée avait un caractère obligatoire et si l'un des confrères ne se rendait pas à cette réunion il devait payer une amende de 5 schillings, sous peine d'être exclu de la Confrérie.

Dans les statuts on remarque des clauses intéressantes relatives à la solidarité du groupe. Ainsi :

- Tout confrère atteint de faiblesse à cause de son âge et incapable de subvenir à ses besoins sera pris en charge par la Confrérie afin de lui éviter de mendier.
- En cas de décès d'un confrère, leurs héritiers verseront 5 schillings à la Confrérie qui serviront à célébrer un office lors des quatre fêtes majeures chrétiennes.
- Il est interdit à un propriétaire de troupeaux de débaucher un berger sans l'accord préalable de son ancien maître.
- Aucun berger ne doit agir malhonnêtement pour obtenir le poste d'un autre.
- Afin d'instaurer la paix et l'unité au sein de la confrérie, il est interdit à tout membre de commettre un délit au préjudice d'un autre ou de le vexer.
- La rémunération est réglementée et un montant minimum est garanti par la Confrérie.



Saint Barthélémy, patron des éleveurs et des bouchers

Il est intéressant de remarquer qu'il existait encore une autre Confrérie en Alsace qui reprenait l'organisation et les statuts des bergers et des ménétriers. Également autorisée par l'empereur Sigismond, il s'agit de celle des chaudronniers, les *Kessler*. Les chaudronniers de Haute Alsace disposaient depuis 1373 d'institutions similaires aux bergers et aux ménétriers, mais dépendaient de la famille noble des Rathsamhausen, eux-mêmes inféodés aux Ribeaupierre. Ils se réunissaient chaque année le jour de la Sainte Marguerite, d'abord à Breisach, puis plus tard à Colmar à partir de 1711. La Confrérie a obtenu le droit de monopole d'exercice de ce métier en Alsace et a conservé l'exclusivité de la vente des ustensiles de cuisine neufs sur l'ensemble du territoire.

Bernard SCHWACH,
Président du Cercle de Recherche Historique
de Ribeauvillé et Environs



St Michel, protecteur
de la Confrérie



La Course des Bergers de Markgröningen

Dans le Bade Wurtemberg voisin, la ville de Markgröningen* est réputée dans toute l'Europe et au-delà pour sa « Course des Bergers » ou *Historische Markgröninger Schäferlauf*, inscrite depuis décembre 2018 au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Ce festival traditionnel se tient pendant 4 jours le dernier week-end d'août et attire chaque année 100 000 personnes autour d'un grand défilé, d'une foire, d'un marché de produits des bergers et d'un

marché artisanal. En ouverture de la fête, les bergers en costumes traditionnels participent à diverses épreuves dans les rues pittoresques du centre ville historique ainsi que sur un champ de blé fraîchement fauché le *Stoppelfeld* : concours professionnel de garde de moutons, course des bergers et de leurs filles (300 m, pieds-nus sur des chaumes),



course des porteuses d'eau, danse des bergers *Schäfertanz* (20 mn de polka au pas de course !)...

À l'image de notre *Pfifferdaj*, la *Markgröninger Schäferlauf* a pour origine, probablement dès le XVe siècle, le rassemblement des bergers de tout le duché de Wurtemberg à l'occasion de l'assemblée de leur corporation le jour de la Saint Barthélémy. La corporation payait alors des



musiciens pour animer les rues de la ville et le défilé des bergers vers les champs où se tenaient une course et des épreuves récompensées par la couronne de « Roi des bergers ». Son détenteur avait la responsabilité durant une année des bergers de la région dont il réglait les problèmes et les conflits.

La légende du fidèle Barthélemy

D'après la légende, cette fête a été instituée en l'honneur du berger Barthélémy ** pour honorer sa fidélité envers son seigneur. Le Comte de Gröningen partant en croisade confie son troupeau à son berger en qui il a toute confiance. En son absence des gens peu scrupuleux tentent de soudoyer Barthélemy pour qu'il leur cède quelques moutons. Ce dernier en refusant avec véhémence le marchandage fâche les imposteurs qui dénoncent au comte de prétendues malversations. Voulant en avoir le cœur net, le comte revêt une ample cape sur ses riches habits et ainsi dissimulé tente à son tour de soudoyer Barthélemy... qui chasse son maître à grands coups de bâton ! Le comte dévoile alors son identité et félicite son fidèle berger en fondant une grande fête en l'honneur de tous les bergers du duché.

(*15 000 habitants - 15 km au N-O de Stuttgart – nombreux bâtiments médiévaux du XVe siècle. ** La Saint Barthélémy est fêtée le 24 août).

Bibliographie

- Archives Départementales du Haut-Rhin
- Dictionnaire Historique des Institutions de l'Alsace - <https://dhialsace.bnu.fr/>
- WALTER (Theobald), « Zur Geschichte der Schäferbruderschaft am Oberrhein », in : *Elsässische Monatsschrift für Geschichte und Volkskunde*, Saverne, 1, 1910, p. 705-715.
- www.schaeferlauf.de - www.markgroeningen.de